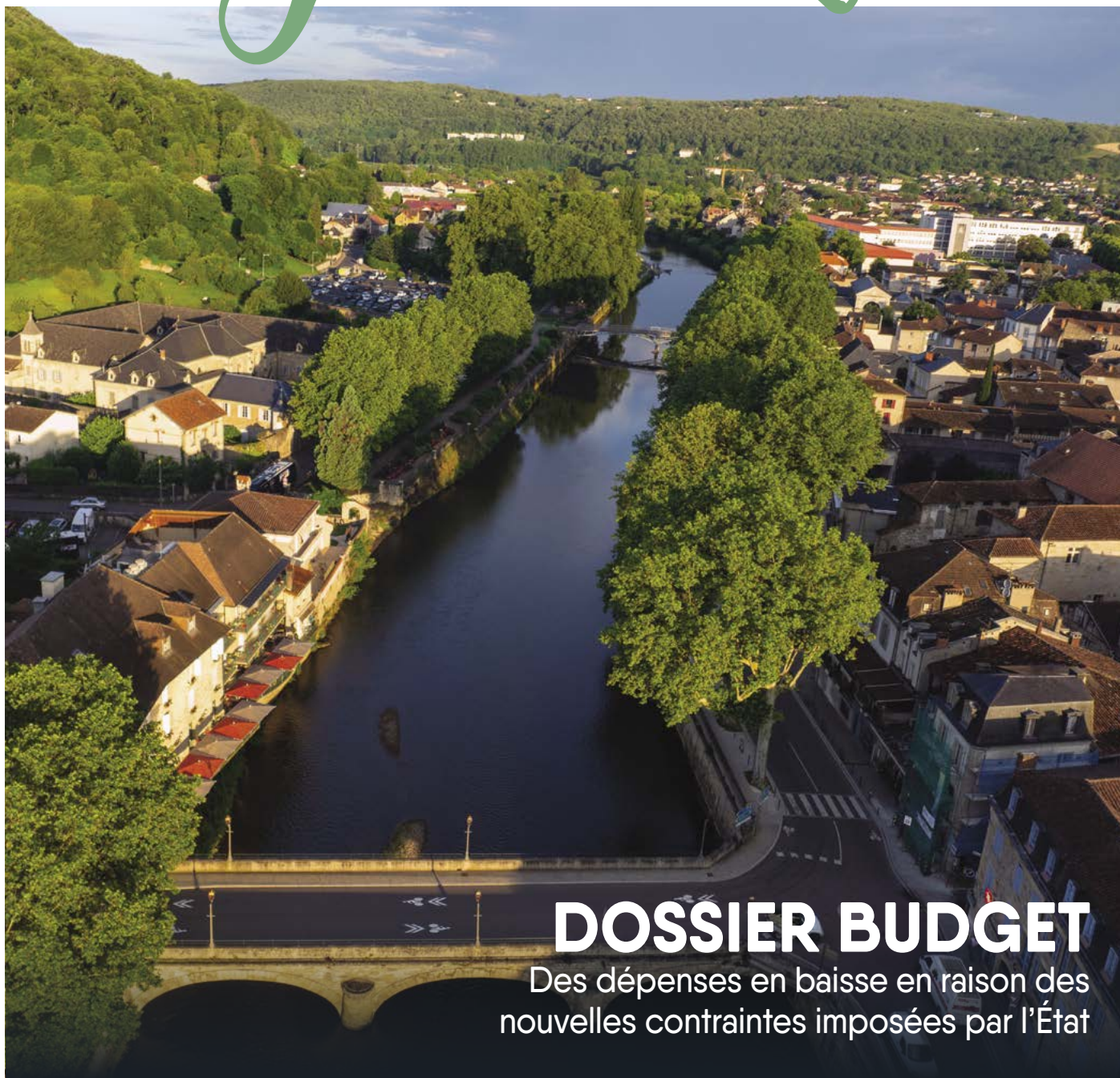


NOTRE VILLE

Figéac infos

avril 2025



DOSSIER BUDGET

Des dépenses en baisse en raison des nouvelles contraintes imposées par l'État

RÉUNIONS DE QUARTIER

« À vous la parole »

Des échanges constructifs entre habitants et élus : près de 750 personnes mobilisées



LUTTE ANTI-VECTORIELLE

MOUSTIQUE TIGRE

Maintenant
qu'il est **LÀ**,
à nous d'agir
ICI

Chikungunya Dengue Zika
PROTÉGEZ-VOUS
DES MOUSTIQUES TIGRES

3 BONS RÉFLEXES

1



Je me protège

2



Je supprime
les eaux immobiles

3



En cas de voyage
dans une zone à risque :
Je m'informe avant de partir
Je me protège aussi à mon retour
Je consulte en cas de doute

Nous sommes tous mobilisés pour vous protéger.
Ensemble, évitons la propagation de maladies infectieuses par le moustique tigre.



04 //

Renforcer l'attractivité

05 //

Faciliter la mobilité

06 //

Améliorer le cadre de vie

07-09 //

Dossier : Budget

10-11 //

Agir durablement

12-13 //

Prévenir et protéger

15 //

Se souvenir et transmettre

16-17 //

Soutenir l'action culturelle

18-19 //

Espace réservé à l'expression
des conseillers municipaux

Dialogue, constance et avenir

Les réunions de quartier organisées ces derniers mois ont mobilisé plusieurs centaines d'habitants. Cette large participation est le signe d'un attachement profond à notre ville et d'une sincère volonté de dialogue et de compréhension mutuelle.

Ces échanges vous ont permis d'exprimer des attentes et de partager des idées concrètes pour améliorer le cadre de vie. Ils nous ont aussi donné l'occasion d'expliquer les réalités auxquelles nous sommes confrontés.

Dans un contexte économique tendu, où les aides de l'État sont en baisse et les charges en hausse constante, nous avons fait le choix de poursuivre notre gestion rigoureuse et responsable de la commune. Le budget communal de cette année traduit cette volonté de maintenir un bon niveau de service public tout en contenant nos dépenses. Cette stratégie permet à Figeac de conserver des fondamentaux solides, avec un niveau d'endettement inférieur à la moyenne des villes comparables.

Et surtout, malgré l'inflation, malgré la réduction des aides des partenaires financiers, nous avons tenu bon : pour la quatorzième année consécutive, nous n'avons pas augmenté le taux de fiscalité communale. Ce choix reflète notre engagement à ne pas alourdir la charge pesant sur les ménages, déjà durement touchés par les hausses de prix.

Figeac avance, avec constance et ambition. En investissant dans la transition écologique, dans la mobilité douce, dans le soutien au tissu associatif, à la culture et à la jeunesse, nous bâtissons une ville plus résiliente, plus juste, plus vivante. Une ville tournée vers l'avenir, attachée à la proximité et au dialogue.

André MELLINGER

Maire de Figeac

GUIDE DES ASSOCIATIONS

L'édition 2025-2026 vient de paraître !



Diversifié et dynamique, le tissu associatif local participe pleinement à l'animation, au lien social et à l'attractivité de notre territoire. Pour **soutenir les nombreuses associations actives sur la commune et renforcer leur visibilité auprès des habitants**, la Ville de Figeac vient de publier une **2^{ème} édition** du guide dans laquelle **173 associations** (contre 134 dans l'édition 2023-2024) sont recensées.

Vous souhaitez pratiquer une activité (culturelle, sportive ou à vocation sociale/humanitaire) ? Vous cherchez à vous investir en tant que bénévole ? N'hésitez pas à les solliciter !

Le nouveau Guide des associations est disponible gratuitement à l'accueil de la Mairie et en téléchargement sur ville-figeac.fr.



Retrouvez toute
l'actualité de votre
commune sur la page
Facebook
@VilledeFigeac !

Bulletin d'informations
Avril 2025

N°38

Directeur de la publication

André Mellinger

Rédaction / Photo

Mairie de Figeac

Publicité : Ville de Figeac

Impression : Reprint - Tirage : 7000 ex -
imprimés sur papier géré durablement

Dépôt légal : Avril 2025

Design graphique : Agence Place Publique

ÉTAT CIVIL - Du 1^{er} février au 31 mars 2025

Naissances :

Valentin Goutal ; Olivia Durand ; Lucie Camerani Tessier, Solène Py Baubil.

Mariages : /

Décès :

Madeleine Molina ; Roger Théronnel ; Jacqueline Montméja ; Mohamed Zanfari ; Joseph Rabasa ; Hélène Gorses ; Robert Frescaline ; Alice Bontemps ; Marcel Dalmon ; Yvon Bonal ; René Faure ; Michel Descargues ; Andrée Ratié ; Arsène Sellem ; Jeanne Calmette ; Libertad Masbou ; Marcelle Calmejane ; Christine Van Den Hende ; Eugénie Sainte-Marie ; Fabien Caspar ; Laurence Heimbürger ; Thierry Romboletti ; Maria Rodrigues Pinto.

ZOOM SUR

RÉUNIONS DE QUARTIER

Des échanges constructifs qui ont mobilisé près de 750 habitants

Les cinq réunions ont suscité une forte mobilisation citoyenne et donné lieu à des échanges riches qui ont favorisé une meilleure compréhension mutuelle entre habitants et élus.

Discuter de ce qui fonctionne, ce qui mérite d'être amélioré et ce qui pourrait être mis en œuvre pour résoudre les problématiques du quotidien, tels étaient les objectifs des réunions de quartier organisées par la Municipalité entre décembre 2024 et mars 2025, en présence du maire, André Mellinger et des élus délégués de la commune.

Les **cinq réunions** organisées dans ce cadre ont rassemblé **près de 150 habitants chacune**, témoignant de l'engagement des Figeacois-es à exprimer leur avis et à dialoguer avec leurs élus.

« Notre objectif était de créer un véritable dialogue de proximité, sincère et direct, avec les habitants qui sont souvent confrontés à des informations contradictoires sur les réseaux sociaux. D'après les échanges que nous avons eus, je crois que nous avons su instaurer un climat propice à cette démarche », a précisé le Maire.

UN FORMAT INNOVANT POUR PLUS DE TRANSVERSALITÉ

Après une brève introduction, les participants, répartis sur plusieurs tables, ont été invités à identifier sur un plan de quartier les lieux où ils résident, travaillent, font leurs achats ou pratiquent des loisirs. Ce moment d'échange informel a permis à chacun de faire connaissance et de confronter ses habitudes de vie. Ensuite, chaque table a consigné dans un tableau les points positifs, les aspects à améliorer et les propositions concrètes pour renforcer leur qualité de vie.

Une personne de chaque groupe en a enfin fait un résumé à l'assistance, donnant l'opportunité aux élus d'expliquer les compétences de la commune, les contraintes rencontrées, la complexité de certains projets ou de certaines propositions et, dans tous les cas, de **bien prendre en compte les préoccupations exprimées**.

La Ville remercie tous les participants pour leur implication et leur contribution précieuse.

Comme André Mellinger s'est engagé à le faire, **les comptes rendus des réunions sont désormais disponibles sur le site internet ville-figeac.fr** (rubrique Mairie / Dispositifs de participation citoyenne) **ou directement depuis ce QR code :**



Ils ont également été envoyés par courriel aux personnes ayant renseigné leurs coordonnées sur les feuilles d'émargement lors de chaque réunion.

FÊTES DE QUARTIER

Ensemble, recréons du lien

Permettre aux habitants de mieux se connaître, de renforcer la convivialité et l'entraide entre voisins, c'est là l'essence même des fêtes de quartier. **Cette idée, la Municipalité a décidé de l'encourager en apportant son soutien à l'organisation de ces manifestations, initiées par les Figeacois-es.**

A travers cette mesure, la Ville souhaite **inciter les habitants à prendre part à la vie de leur quartier et à renouer avec cette tradition en faveur du vivre-ensemble, du partage et de la solidarité perdue au fil des ans**. Dans un contexte où les discours négatifs prennent trop souvent le pas, ces moments fédérateurs portés par des initiatives citoyennes sont plus que jamais essentiels !

Pour accompagner les habitants dans l'organisation de ces événements, **la commune propose de mettre gratuitement à disposition du matériel** (tables, chaises, barrières) **et un support de communication** qui facilitera la diffusion de l'information au sein du quartier.

ORGANISER UNE FÊTE DE QUARTIER : MODE D'EMPLOI

Les habitants souhaitant organiser un apéritif, un repas ou des moments conviviaux sont invités à remplir les **documents disponibles sur le site internet de la Ville** (rubrique *Mes démarches / Occupation du domaine public*) **ou directement accessibles depuis ce QR code :**



Pour que la demande soit prise en compte, ils **devront être renvoyés complétés au moins 45 jours avant la date prévue** à l'adresse suivante **secretariat.general@ville-figeac.fr**.

La Ville s'engage à y répondre dans les meilleurs délais.

Promouvoir l'usage du vélo pour les trajets du quotidien

Un engagement affirmé par la Ville de Figeac !



Engagée en faveur des mobilités douces, la commune poursuit ses efforts en complément de la création de liaisons cyclables et de l'installation de mobiliers pour stationner son vélo en toute sécurité(*). A l'occasion de l'événement national « Mai à vélo », qui fête ses 5 ans en 2025, Figeac se mobilise et participe à trois manifestations autour d'un objectif commun : encourager les usagers à privilégier le vélo au quotidien comme mode de déplacement.

CHALLENGE MOBILITÉ VÉLO INTER-EMPLOYEURS : une équipe municipale prête à relever le défi !

Du 1^{er} au 24 mai, Figeac Écomobilité, en partenariat avec Figeacteurs et Figeac Transition, propose aux employeurs du territoire de participer à un challenge vélo. L'édition 2024 avait réuni près de 150 participants représentant 14 établissements privés ou publics et 10 000 km parcourus !

Cette année encore, la Ville de Figeac a choisi de jouer le jeu en constituant une équipe. La gagnante sera celle qui aura parcouru le plus de kilomètres (**) sur les trajets journaliers. Ces données permettront de générer une

carte des itinéraires les plus fréquentés par les cyclistes, qui servira aux collectivités pour identifier ceux à sécuriser en priorité. La remise des lots aura lieu lors de la Vélo Parade.

(*) épingles/arceaux à vélo, abris et box à vélo sécurisés.

(**) comptabilisés grâce à l'application Géovélo et rapportés au prorata de l'effectif de l'employeur

En savoir plus sur maiavelo.fr

COMMERCE EN SELLE : un programme pour valoriser la place du commerce et du vélo en ville



Les collectivités doivent faire face au double défi de l'évolution des modes de déplacement des consommateurs et de l'attractivité des centres-villes, en pleine transformation. Pour les accompagner et **apporter une solution concrète en**

intégrant les déplacements à vélo dans le développement commercial, l'association nationale Cycloconsommateur initie en 2025 le programme « Commerce en selle ».

Une opportunité saisie par la commune de Figeac qui s'est rapidement tournée vers les adhérents de l'association Figeac Cœur de Vie et autres commerçants. Mi-avril, une dizaine d'entre eux s'est déjà montrée intéressée.

Dès le mois de mai, durant une **phase test d'un an**, **10 Béville vélo** pouvant accueillir 2 vélos simultanément en arrêt minute, **seront installés devant les commerces volontaires**. Sont ciblés, en priorité, ceux proches du centre-ville qui génèrent un flux important et régulier (boulangeries, pharmacies, presse, supérettes, etc).

Un dispositif qui rassemble autour de différents enjeux :

- pour les commerçants : attirer et fidéliser une clientèle, faciliter et encourager les déplacements quotidiens à vélo, dynamiser le commerce de proximité.
- pour les habitants usagers du vélo : allier qualité de vie et mobilité durable.
- pour les collectivités : désengorger et dynamiser les centres-villes, réduire l'impact carbone des trajets domicile-commerce.

Une campagne de communication sera lancée pour informer le public et faire connaître la démarche. Autre temps fort, l'organisation en septembre d'un jeu-concours auprès des commerçants participants avec de nombreux lots à gagner.

A la fin de l'expérimentation, le dispositif sera évalué auprès des commerçants et des cyclistes pour décider d'une éventuelle reconduction.

VÉLO PARADE : rendez-vous samedi 24 mai !

Initiée par La Roue Fédère et soutenue par la commune, la Vélo Parade est de retour pour sa 4^{ème} édition, **place de la Raison**. Cette **journée festive et conviviale**, ponctuée de temps de partage et de réflexion, est ouverte à tous.

Au programme, dès 10h et toute la journée : de nombreux stands, des animations gratuites (village-vélo, atelier de réparation, manège à pédales, bourse aux vélos, recyclerie du vélo, Rosalies, atelier de sérigraphie, concert, spectacles...) et un espace restauration-buvette. Le **départ de la Grande Parade** à vélo sera donné à **16h30** avec comme dress code : « coquillages, vélos et crustacés » ... Un défilé original en perspective !

En savoir plus sur larouefedere.org/veloparade



Retrouvez le reportage sur le site internet et la chaîne YouTube de la Ville de Figeac.

Site des Pratges

Deux nouveaux équipements accessibles pour la jeunesse !

Les habitués l'attendaient depuis longtemps...ça y est, depuis quelques semaines le **nouveau skatepark** est ouvert à tous les amateurs de skateboard, BMX, roller et trottinette ! En fin de journée, le mercredi et le week-end, c'est devenu un lieu de rendez-vous pour les jeunes et les familles. Tous les publics se côtoient, les novices comme les pratiquants aguerris.

Au square Malrieu, l'aménagement de la **nouvelle aire de jeux**, vient de s'achever. L'espace ludique a été entièrement repensé avec l'arrivée d'une structure à grimper hexagonale autour de plusieurs modules dédiés aux plus jeunes (dès 2 ans).

Rendez-vous dans notre prochaine édition avec des témoignages d'usagers et d'habitants.

Vite dit

ALLÉES VICTOR HUGO Améliorer le fonctionnement et la longévité des infrastructures eau et assainissement

Sur la section comprise entre la route du Surgié et la rue de la Gare, la commune a programmé la rénovation des réseaux et des branchements d'eau potable ainsi que la pose de boîtes de branchement assainissement.

Ces travaux se dérouleront selon plusieurs tranches : de début mai à début juillet puis de début septembre à mi-octobre 2025.

Le projet détaillé a été présenté aux riverains et commerçants du secteur lors d'une réunion d'information le 8 avril dernier.

Des contraintes de circulation, inhérentes au chantier, sont à prévoir. La fermeture à la circulation des allées Victor Hugo impliquera la mise en place de déviations de proximité. Des déviations et/ou la suppression d'arrêts sont prévues sur les lignes de bus desservant le secteur.

A noter que la Ville profitera de ces travaux pour finaliser l'itinéraire cyclable reliant la gare au centre-ville en réalisant la connexion entre les allées Victor Hugo et l'avenue Clémenceau, à la sortie de la rue du Griffoul.

RUE DES MAQUISARDS Les travaux sur les réseaux débuteront en mai

Pour résoudre différentes problématiques rencontrées sur cette rue (revêtement de chaussée dégradé, trottoirs trop étroits...), une opération de requalification est envisagée sur la section comprise entre la place du 12 mai 1944 et la rue Paul Bert. L'objectif est de rendre cette rue plus agréable à vivre en améliorant le confort de déplacement et la sécurité pour tous les usagers (piétons, cyclistes, véhicules et transports en commun) ainsi que l'accessibilité des logements et des commerces.

Un premier volet concernera le remplacement de canalisations et la mise en conformité de branchements sur les réseaux eau potable, assainissement et eaux pluviales.

Entre le 5 mai et le 11 juillet, différentes perturbations de circulation sont attendues et pourront évoluer durant les travaux :

- la rue sera fermée entre le bureau de tabac et la rue Paul Bert et, ponctuellement, en totalité (jusqu'au boulevard Juskiewski)
- le sens de circulation sera inversé : l'entrée se fera par le boulevard Juskiewski (au niveau des escaliers du Calvaire) vers la rue Paul Bert

Une fois ces interventions en souterrain effectuées, un revêtement de surface provisoire sera réalisé en attendant le second volet du projet (accessibilité des trottoirs, réfection de la chaussée, réorganisation du stationnement, création d'un plateau surélevé et d'un espace végétalisé) dont les travaux ont été reportés à une date ultérieure. Leur programmation est liée à l'obtention de financements de l'État.

L'ensemble de l'opération sera suivi conjointement par les services techniques municipaux et le service voirie du Grand-Figeac.

Des dépenses en baisse

en raison des nouvelles contraintes imposées par l'État

Adopté par le Conseil municipal en séance publique le 7 avril dernier, le budget prévisionnel 2025 de la Ville de Figeac traduit la volonté des élus de ralentir les dépenses afin d'absorber les nouvelles contraintes imposées par l'Etat tout en maintenant la bonne santé financière de la commune dans la durée.

VITALITÉ DU TERRITOIRE : LE REFLET DE CHOIX POLITIQUES ASSUMÉS

Éloignée de la métropole régionale, Figeac bénéficie pourtant d'une vitalité sociale et économique qui peut faire figure d'exception pour une commune rurale de 10 000 habitants. Avec, par exemple, 8 500 emplois, un faible taux de vacance commerciale, plus de 200 associations, un Musée des Écritures du Monde à la renommée internationale et de nombreuses manifestations culturelles chaque année.

Cette vitalité n'est pas le fruit du hasard et les politiques publiques menées par la Municipalité, mais également la Communauté de Communes, en sont des moteurs.

UNE STRATÉGIE PLURIANNUELLE DE ROBUSTESSE DU SERVICE PUBLIC MUNICIPAL

Avec un déficit public historique de 169 milliards d'euros (Md€), le Gouvernement a décidé de mettre en place des mesures de redressement des comptes publics à partir de cette année. Selon les estimations du Gouvernement, ces dernières priveraient d'environ 2,5 Md€ les budgets des collectivités locales (communes, intercommunalités, départements, régions) en 2025.

Le manque de visibilité sur l'évolution des ressources des collectivités locales, liée aux lois de finances des années à venir et l'augmentation plus rapide des dépenses que des recettes de la Ville, sous l'effet de l'inflation, **incitent à la prudence afin de conserver des fondamentaux financiers corrects dans la durée.**

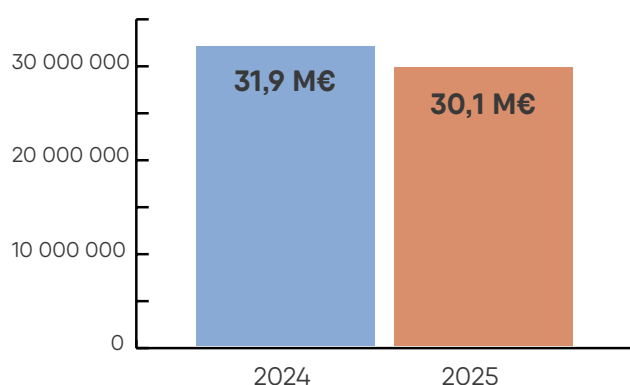
Rappelons que les collectivités locales sont soumises à une règle d'or budgétaire qui leur interdit d'emprunter pour financer leurs dépenses de fonctionnement, contrairement à l'Etat. Seuls leurs investissements peuvent être financés par l'emprunt.

Dans ce contexte, **la Municipalité a bâti une stratégie à horizon 2029, qui passe par un ralentissement des dépenses tout en permettant de maintenir la qualité des services publics et ses capacités d'investissements.** Le délai de désendettement de la Ville de Figeac passerait de 2,8 ans aujourd'hui à moins de 7 ans en 2029, bien en dessous du seuil d'alerte qui se situe entre 11 et 13 ans.

En 2025, la dette totale de la commune s'élève à seulement 404€ par habitant, soit deux fois moins que la moyenne des communes comparables (820€). Cela correspondrait à un remboursement annuel d'environ 42€ par habitant, contre 116€ en moyenne sur les villes de la même strate.

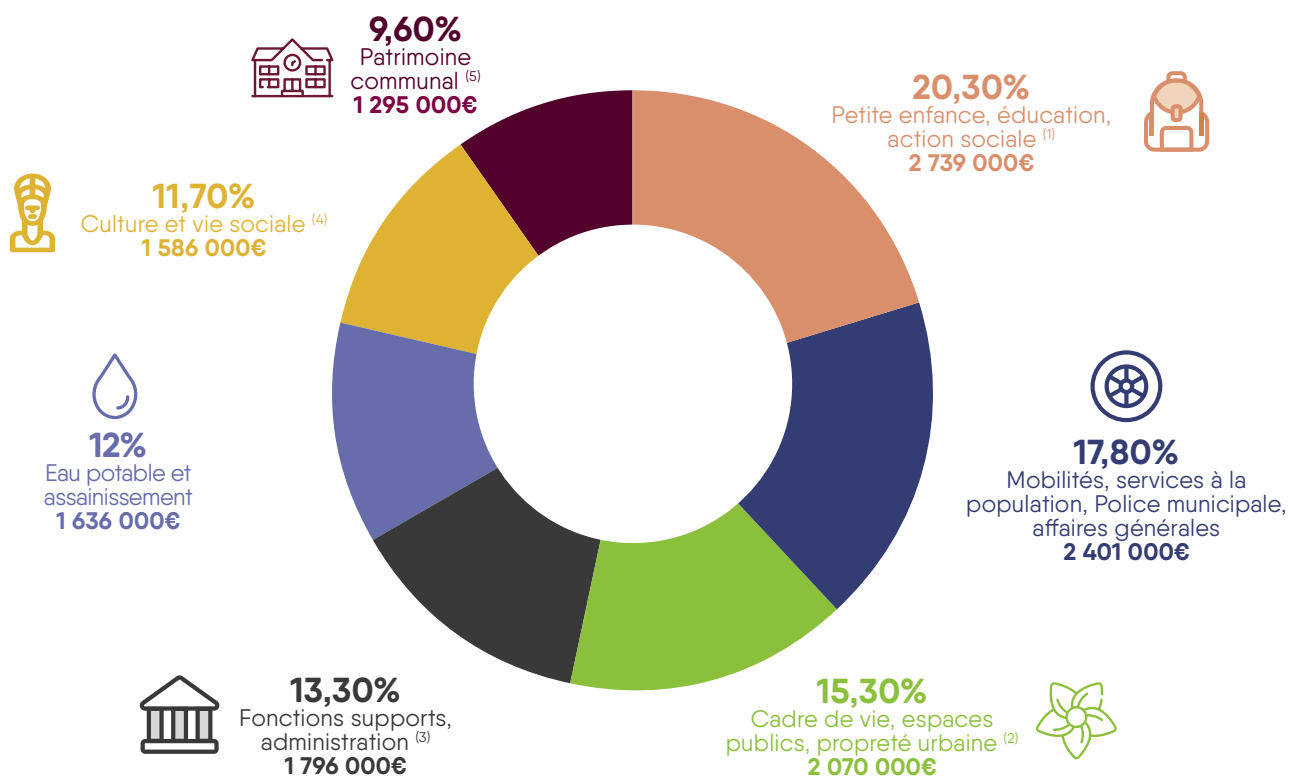
UN RALENTISSEMENT DES DÉPENSES VISIBLE DÈS 2025

Le budget prévisionnel de la commune pour cette année (*)



(*) Sections fonctionnement et investissement du budget principal et des budgets annexes confondues, y compris dette et provisions. Pour une lecture facilitée du budget, sont ici prises en considération les prévisions de dépenses et recettes « réelles », selon les termes de la comptabilité publique, déduction faite des « opérations d'ordre ». Les opérations d'ordre sont des inscriptions comptables qui s'équilibrent en dépenses et en recettes (ex : travaux en régie, amortissements...). Elles n'ont pas d'incidence sur la trésorerie de la Ville, car il s'agit de jeux d'écritures ne donnant lieu ni à décaissement ni à encaissement.

Répartition des dépenses de fonctionnement par politiques publiques (tous budgets confondus)



(1) écoles, périscolaire, jardin d'enfants, restaurant scolaire, Conseil Municipal Jeunes, Centre social
 (2) espaces verts, espaces publics, propreté, Surgié
 (3) services municipaux : Ressources humaines, Finances, Direction générale, Informations municipales...

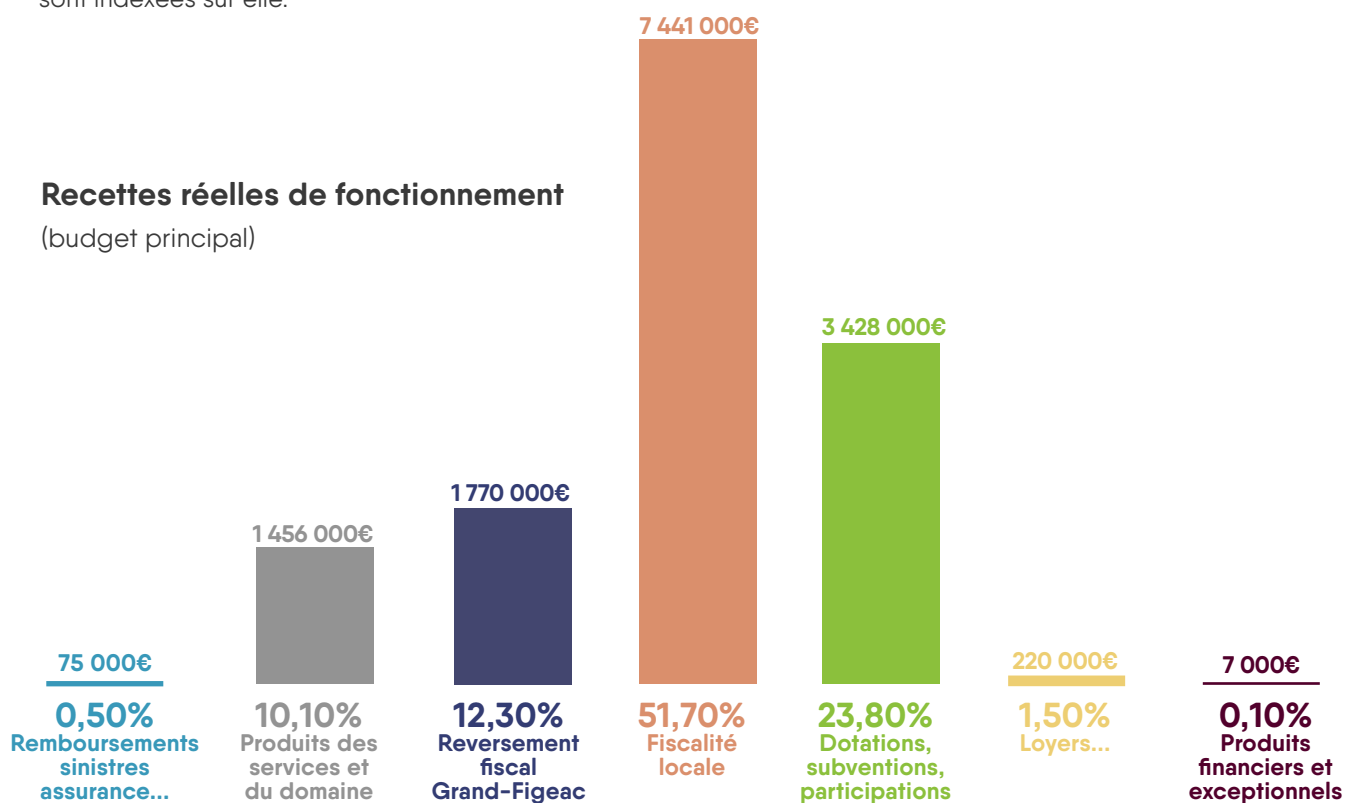
(4) musée, patrimoine, action culturelle, fêtes et cérémonies
 (5) bâtiments

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

Alors que toutes les dépenses de la Ville sont soumises à l'inflation, seule la moitié de ses recettes de fonctionnement sont indexées sur elle.

Recettes réelles de fonctionnement

(budget principal)



ZOOM SUR LA TAXE FONCIÈRE

Les élus ont décidé de ne pas augmenter le taux communal en 2025, pour la 14^{ème} année consécutive. Pour autant, les cotisations demandées aux habitants augmentent. Explications.

Les **contributions directes** (taxes foncières, taxe sur les résidences secondaires et les logements vacants, droits de mutation, taxe sur la consommation finale d'électricité) représentent **52 % des recettes de la Ville**.

Bien que le taux communal de la taxe foncière n'ait pas été augmenté par le Conseil municipal depuis 2011, la contribution des propriétaires figeacois a tout de même progressé ces dernières années. Cette hausse s'explique par deux facteurs sur lesquels la commune n'a pas la main : la revalorisation annuelle des bases fiscales décidée par l'État en fonction de l'inflation (+ 3,4 % en 2022, + 7,1 % en 2023, + 3,9 % en 2024, + 1,7 % en 2025) et l'augmentation de la part perçue par la Communauté de Communes.

QUI PERÇOIT LE PRODUIT DES COTISATIONS SUR LA VILLE DE FIGEAC ?

Exemple d'une cotisation de 2 000€ de taxe foncière bâtie en 2024 :

• **Commune → 64 % (1 280€)**

• **Grand-Figeac → 32 % (640€)**

Colonnes intercommunalité + taxe ordures ménagères + gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

• **État → 4 % (80€)**

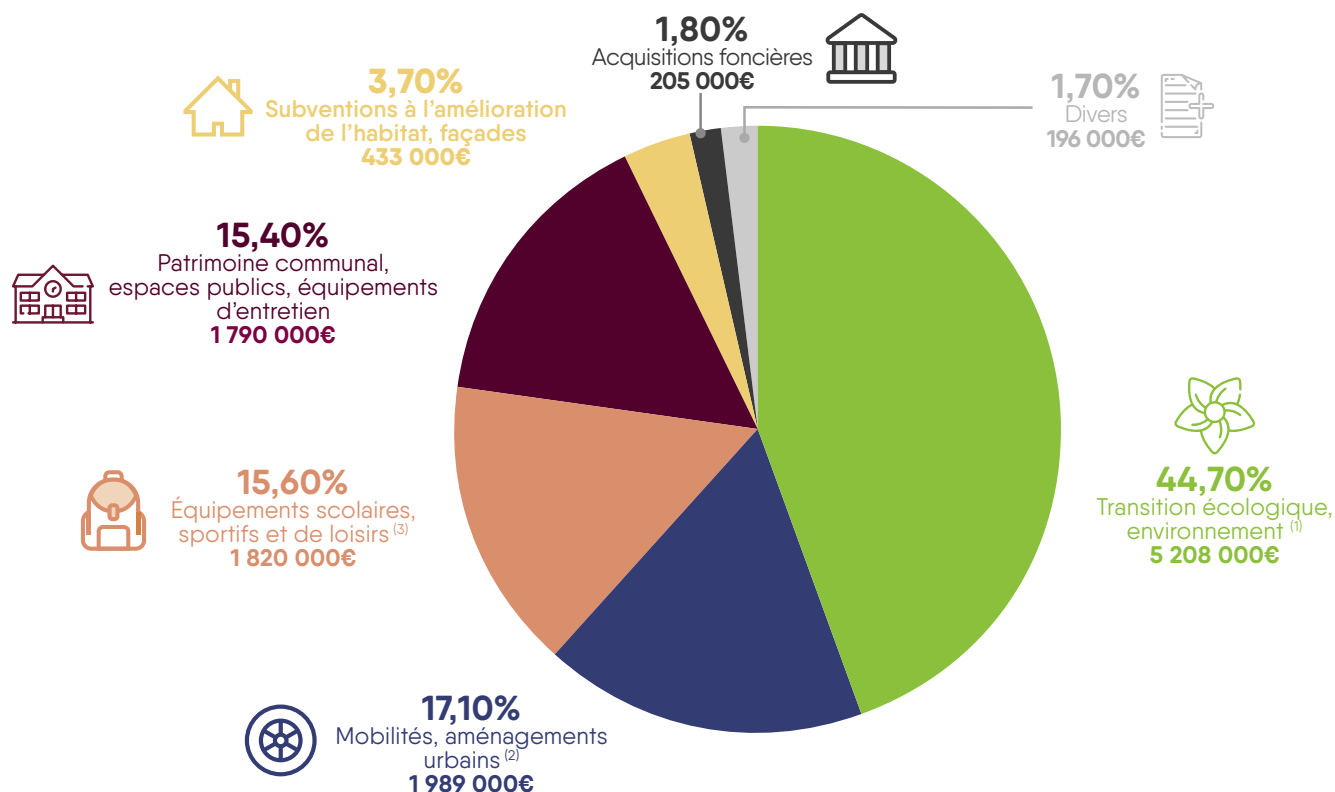
Colonnes taxe spéciale + frais de gestion

INVESTISSEMENTS : S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis de nombreuses années, les élus figeacois font le choix d'investir en priorité sur la transition écologique, les services essentiels et l'environnement, comme l'eau et l'assainissement.

Répartition des dépenses d'investissements par thématiques

(tous budgets confondus, dépenses réelles hors dette)



(1) eau, assainissement, renaturation du Surgié, rénovation énergétique du patrimoine communal

(2) itinéraires cyclables, pôle d'échange multimodal gare SNCF, piétonisation du centre-ville, aménagement espaces publics

(3) aménagement des Pratges, écoles, infrastructures sportives

Site du Surgié : renaturation et réaménagement global

La solution la plus durable

© Palimpseste Eure-k

Après 40 ans d'existence, le barrage du Surgié créé pour réaliser la retenue du plan d'eau menace de se rompre. Face à la nécessité d'agir, la collectivité s'est entourée de spécialistes et des services de l'État. Les échanges ont abouti à envisager plusieurs scénarios et, après 10 ans de réflexion et 5 ans d'études approfondies, celui de la renaturation complète du Site a été retenu afin de répondre à l'ensemble des problématiques posées par sa configuration actuelle. Parmi elles, la détérioration des ouvrages artificiels existants (barrage, passe à poissons, passe à canoës...) et la présence de cyanobactéries dans le plan d'eau empêchant, pour des raisons sanitaires, toute activité en lien avec l'eau.

LE SITE HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Le projet retenu par la commune vise à la renaturation complète du Site et à l'aménagement de vastes espaces paysagers, de cheminements pour piétons et vélos, avec à terme une connexion plus sécurisée et agréable de ce dernier avec le centre-ville.

1950-65



Aujourd'hui



Demain



EN LIEN AVEC LA « TRAME VERTE » QUI SE DESSINE EN BORD DE CÉLÉ

Ce projet s'inscrit dans la démarche de renaturation et de végétalisation des espaces publics de la commune que l'équipe municipale porte depuis plusieurs années. Elle comprend des aménagements récents comme la création du square place Sully, la végétalisation de la cour de l'école Chapou ainsi que des places et des rues de Figeac.

Plus encore, ce projet poursuit la « trame verte » que la municipalité est en train de créer petit à petit aux abords du Célé afin de rendre ces espaces plus accueillants et plus agréables pour les habitants. Parmi eux : le petit

jardin derrière l'hôtel des Bains, le cheminement piéton entre l'hôtel du Pont d'Or et le parking Jean-Jaurès, la plaine des Pratges en cours de réhabilitation, l'aire de pêche du chemin du Moulin de Laporte, la voie cyclable entre le bassin d'orage et le Drauzou via Ceint d'Eau...

Comme l'ensemble de ces nouveaux espaces que nombre de Figeacois apprécient désormais, le projet de renaturation du Surgié vise à **redonner toute sa place à la nature en ville** et à **reconnecter les habitants à la rivière**.

INFORMER ET FAIRE PARTICIPER LES CITOYENS

Depuis que la commune, le Syndicat mixte Célé - Lot médian et les services de l'État ont entamé leur réflexion, ce dossier a fait l'objet d'une **vaste information** : réunions publiques, articles dans le bulletin municipal, informations sur le site internet de la Ville, vidéo sur sa chaîne YouTube, mais aussi stands et panneaux explicatifs lors de manifestations grand public, articles dans la presse locale, etc.

Dernier dispositif en date, la **participation du public organisée du 20 mars au 11 avril 2025**. Dans ce cadre, les documents les plus aboutis de présentation du projet de renaturation du Site du Surgié étaient mis à la disposition du public pour consultation sur les sites internet de la Ville et du Syndicat mixte Célé - Lot médian ainsi qu'en version papier dans les deux structures.

PLUSIEURS PHASES DE TRAVAUX ENTRE 2025 ET 2027

Après de premières opérations préalables (pêche de sauvetage, abaissement du niveau du plan d'eau, ...), les travaux pourraient commencer cet été avec la sécurisation de la prise d'eau potable actuelle puis la renaturation et le renforcement des berges.

Ils s'étaleront ensuite par phases jusqu'en 2027. Nous reviendrons plus précisément sur ce phasage dans un prochain numéro.

Il s'agit là d'un chantier majeur conduit par le Syndicat mixte Célé - Lot médian, par délégation de la Ville de Figeac. A ce jour, des financements ont été obtenus de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la Région Occitanie, l'État et le fond nature 2050. D'autres financements sont attendus. Un projet de renaturation exemplaire pour la rivière Célé qui doit retrouver une meilleure qualité écologique.

« Notre climat change, les précipitations extrêmes et les sécheresses prolongées en sont les manifestations mesurables. Les études scientifiques prévoient une diminution de 30 à 50 % des débits naturels de la rivière au cours des 20 prochaines années. Pour contrer ces effets sur notre territoire, il est crucial de protéger les zones humides, les nappes phréatiques et la qualité écologique de nos rivières. L'eau, essentielle à notre biodiversité, nos activités et notre alimentation, devient de plus en plus rare et fragile. Il est donc impératif d'adopter une gestion économe, sobre et sécurisée de cette ressource. Des études sur l'interconnexion des réseaux de la Ville de Figeac sont déjà en cours pour garantir un approvisionnement durable en eau, indispensable à la vie. »



Antoine Soto,
Adjoint en charge de
l'eau potable et de
l'assainissement

ZOOM SUR

BASSIN D'ORAGE : la fin des travaux !

Chemin du Moulin de Laporte, la réalisation du bassin d'orage est en train de s'achever après deux ans de travaux.

Le dernier volet de l'opération concernera la **création d'un collecteur de transfert** depuis le carrefour Marchal Joffre / pont du Gua. Il est **programmé en deux temps** :

- **entre juin et octobre 2025** : construction de la portion du collecteur reliant le bassin d'orage, jusqu'au franchissement du ruisseau des Carmes à l'extrémité du chemin du Moulin de Laporte, côté pont du Gua.

Durant ces travaux, la circulation sera interdite aux véhicules légers et aux piétons. L'accès piéton sera autorisé uniquement aux riverains, en dehors des horaires du chantier.

- **entre juin et septembre 2026** : réalisation de la portion du collecteur allant de la fin du chemin du Moulin de Laporte au carrefour de l'avenue du Maréchal Joffre.

Ces travaux impacteront le pont du Gua (fermé à la circulation sur une période) et le chemin du Moulin de Laporte (accessible uniquement par l'avenue Joseph Loubet).

Les riverains et les commerçants du secteur ont été conviés fin janvier à une **réunion d'information** destinée à présenter les détails des travaux, les mesures prises pour limiter au maximum les désagréments et à répondre à leurs questions.

En fin d'année, un second point sera proposé au sujet des travaux prévus au niveau du pont du Gua en 2026.

Signature de la convention par le maire, André Mellinger, entouré du colonel Bertrand Loddé, commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale du Lot, Claire Raulin, préfète du Lot et Clara Ribeiro, procureure de la République.

avril 2025 | 12 Prévenir et protéger



Coordonner l'action de la Gendarmerie nationale et de la Police municipale

Pour renforcer la sécurité et la tranquillité sur la commune

La coordination des forces de l'ordre sur les territoires est devenue un enjeu majeur de la réussite des politiques publiques de sécurité, menées conjointement par l'État et les collectivités locales. Depuis plusieurs années, la Ville de Figeac est engagée dans une démarche de prévention de la délinquance, aux côtés de nombreux acteurs locaux réunis au sein du CLSPD (*) dont la Gendarmerie nationale. Le 20 février dernier, une nouvelle étape a été franchie à travers la signature d'une convention de coordination entre la Police municipale et la Brigade Territoriale Autonome (BTA) de Figeac.

Cette convention témoigne de la volonté des autorités à **travailler ensemble**, de manière coordonnée et efficace, pour que Figeac continue d'être une ville agréable à vivre, sereine et apaisée, où chacun se sent en sécurité.



Fin mars, réunion de travail entre le major Laurent Branger, à la tête de la BTA de Figeac, Pascal Bru, adjoint au maire en charge de la sécurité et Audrey Dechamps, cheffe de la Police municipale.



Fruit d'une collaboration de plusieurs mois, cette convention, ainsi que notre adhésion aux Amis de la Gendarmerie, nous obligent. Napoléon disait « quand on veut on peut » et il ajoutait aussitôt « quand on peut on doit ». C'est tout le sens du travail accompli depuis plusieurs mois. Mme Dechamps a toute notre confiance pour revoir le fonctionnement des équipes afin de répondre aux missions qui leur sont confiées et de retrouver la confiance de la population. Plus de la moitié des sujets ont déjà trouvé une réponse. Gageons que les mois qui viennent verront l'accomplissement de ces changements pour le bien-être de tous.



Pascal Bru,
Adjoint au maire en charge de la sécurité

COOPÉRER ET ANTICIPER POUR GAGNER EN EFFICACITÉ

Un engagement fort salué par les différents signataires. Mettant l'accent sur la prévention de la délinquance et le bien-être des Figeacois-es, André Mellinger a déclaré « *chacun dans ses attributions et ses moyens, avec sa connaissance du terrain, peut amener sa pierre à l'édifice (...) La finalité, c'est la sécurité des citoyens* ».

Rappelant le travail réalisé localement au sein du CLSPD (*) et le fait que cette convention s'inscrit dans le Plan de restauration de la sécurité au quotidien à l'échelle départementale, Claire Raulin a affirmé « *la sécurité, c'est l'affaire de tous (...) La coopération permet d'être plus efficace* ». Dans le même esprit, le colonel Loddé a souligné que « *cette convention est un bel aboutissement et conforte les pratiques déjà mises en place* ». Affirmant son soutien, Clara Ribeiro a déclaré « *le parquet de Cahors sera présent, solidaire et partenaire* ».

Enfin, le maire a évoqué une **réflexion sur le déménagement de la Police municipale** de la rue de Colomb **vers la cité administrative**. Une étude de faisabilité est en cours pour réaménager les anciens locaux de la DDT (**). Ce rapprochement permettrait

aux agents (3 policiers municipaux et 3 agents de surveillance de voie publique) d'avoir un contact plus direct avec les gendarmes de la BTA (26 dont 6 officiers de police judiciaire) et améliorerait la visibilité pour les usagers.

(*) Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance – voir notre article dans « Figeac Infos » n° octobre 2024.

(**) Direction Départementale des Territoires.

COMMENT CELA VA SE TRADUIRE CONCRÈTEMENT ?

- **une coopération optimisée** avec le renforcement des échanges d'informations entre les policiers municipaux et les gendarmes.
- **une présence accrue sur le terrain** avec des opérations et des patrouilles communes, des horaires élargis.
- **une approche proactive développée** avec une priorité accordée à la prévention de la délinquance et une répression efficace et rapide en cas de besoin.



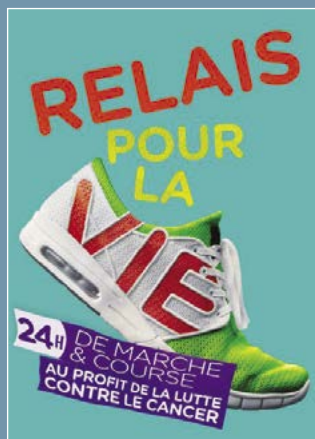
AUDREY DECHAMPS, nouvelle cheffe de la Police municipale

Arrivée à la tête du service le 2 janvier dernier, elle revient sur son parcours et nous livre sa vision du rôle de la Police municipale.

« J'ai passé près de vingt ans au sein de la Gendarmerie nationale. Après des débuts à Maurs, j'ai exercé dans l'Oise, avant de revenir en Aveyron à Marcillac-Vallon et à Capdenac-Gare. Pour mon dernier poste, j'ai assuré le commandement de la brigade de Decazeville. La proximité avec les habitants, les commerçants et le contact avec les collectivités, je connais bien. Cette expérience de terrain a sans doute joué pour mon recrutement. Je suis ravie de cette reconversion car, même si les deux métiers sont différents, ils ont en commun une valeur qui me tient particulièrement à cœur : l'altruisme.

Avec Pascal Bru, nous partageons la même vision de l'évolution du service de la Police municipale. Ensemble, nous étudions sa réorganisation qui concernera la répartition des effectifs, les missions de chacun ou encore les plages horaires pour l'accueil du public. En tant que service public, notre objectif est de répondre aux sollicitations de la population et de recréer du lien. (...) Dans le cadre de la convention de coordination récemment signée avec la Gendarmerie nationale, nous serons amenés à travailler encore plus étroitement avec le personnel de la BTA de Figeac. La fête de Figeac devrait être un premier test intéressant. Par la suite, plusieurs missions communes vont petit à petit se mettre en place. »

LE RELAIS POUR LA VIE : une 1^{ère} édition lotoise à Figeac les 28 et 29 juin !



Festif et convivial, c'est un événement incontournable de la lutte contre le cancer en France. Le principe : **durant 24h, des équipes d'une vingtaine de coureurs et/ou marcheurs se relaient sur une piste**. A Figeac, ce formidable défi contre la maladie se déroulera **à Londieu**. Pendant ces 24h, **concerts, démonstrations et initiations sportives** sont prévus **non-stop**. Toutes les associations sportives et culturelles de Figeac sont conviées à cette fête.

L'objectif des organisateurs est de **récolter 30 000 €** grâce aux inscriptions des participants et aux dons réalisés en amont de la manifestation et le jour J. Cette collecte **permettra de financer la « maison des patients » à Figeac**, lieu de convivialité ouvert aux personnes malades et aux familles.

Comment participer ? En créant une équipe et en invitant votre entourage à la rejoindre, en intégrant une équipe existante ou en soutenant la cagnotte de votre choix.

Alors, pour soutenir les familles lotoises touchées par le cancer, mobilisez-vous pour relever le défi !

En savoir plus sur relaispourlavie.contrelecancer.net/project/lot-2025.

Marius LAGRANGE



COUVERTURE - CHARPENTE - ÉTANCHÉITÉ
ISOLATION - DÉMOUSSAGE

33 quater, av Joseph Loubet
46100 FIGEAC

05 65 34 00 54
www.couverture-lagrange.fr



ÉLAGAGE FIGEACOIS

Kévin Cazes-Bouchet
• ARBORISTE GRIMPEUR •

05 54 54 16 99

www.elagage-figeacois.com



MENUISERIES GANGA

FABRICANT - INSTALLATEUR

Fenêtres, portes, volets, portails, clôtures, pergolas, Isolation
PVC / ALU / BOIS

Z.A. LARIVE - 46270 BAGNAC-SUR-CÉLÉ

Tél. 05 65 40 18 36
Mobile : 06 29 34 08 20

menuiseries-ganga.fr



Profils
SYSTEMES

« 1944 face à la guerre dans le Figeacois »

Une exposition à vocation pédagogique

Créée dans le cadre de la programmation mémorielle « 1944–2024 Figeac se souvient », l'exposition a déjà accueilli près de 7 000 visiteurs depuis son ouverture en juillet 2024. Pour permettre aux habitants et aux scolaires qui n'auraient pas encore eu l'occasion de la visiter, elle est prolongée toute l'année 2025.

Conçu comme une grande frise chronologique, le parcours déroule les événements qui ont marqué le Figeacois durant l'année 1944, en s'appuyant sur des documents variés. Photographies, correspondances, témoignages, archives administratives et cartes permettent de dessiner une vue d'ensemble du sujet à l'échelle locale et placent le visiteur dans une démarche d'analyse. L'exposition évoque les mémoires locales, plurielles et évolutives, parfois conflictuelles et s'inscrit dans une démarche de contextualisation historique. Les événements locaux sont ainsi mis en perspective avec l'espace national et européen, dans le cadre d'une guerre mondiale, totale et idéologique.

En expliquant les différents mécanismes (l'endoctrinement idéologique, les mouvements de résistance, la répression sur les civils, les dénonciations, la politique raciale...) et leurs imbrications, **l'exposition vise à donner une vision d'ensemble pour une compréhension globale des événements.**

VALORISER ET TRANSMETTRE LA MÉMOIRE DU TERRITOIRE

L'étude de la Seconde Guerre mondiale est au programme d'histoire de 3^{ème} et de Terminale. Dans ce cadre, les enseignants des collèges et lycées du Figeacois ont été conviés à découvrir l'exposition. Ces derniers peuvent ensuite choisir d'y emmener leurs élèves ou solliciter le service Patrimoine pour une intervention en classe. Début mars, nous avons suivi une classe du collège Jeanne d'Arc, accompagnée de son professeur d'histoire, lors d'une visite guidée.

Espace Patrimoine (8, rue de Colomb) / entrée libre

Loup, Justine, Joris, Elina, Amaury, Aaliyah, Nathan et Leya, élèves de 3^{ème}, nous livrent leurs premières impressions à la sortie de l'exposition.

« J'avais entendu parler de la Seconde Guerre mondiale par ma grand-mère mais je ne m'attendais pas à autant de victimes sur Figeac et les environs. C'est impressionnant. »

« Je connaissais un peu l'histoire, celle de la rafle du 12 mai 1944, mais je suis étonnée de voir comment ça s'est vraiment passé ici. »

« Les témoignages sont très touchants. Ils nous aident à comprendre ce que les gens ont vécu durant cette période. C'est important de savoir ce qui s'est passé avant, pour se situer aujourd'hui (...) ça fait aussi écho à ce qui se passe actuellement dans certains pays. »

Frédéric Leborgne, professeur d'histoire nous confie son regard sur l'intérêt pédagogique de l'exposition et l'importance de sensibiliser les jeunes à l'Histoire.

« Cette visite s'inscrit dans le cadre de l'étude de la Seconde Guerre mondiale en France. Elle entre aussi dans un objet d'étude plus large, à savoir les exactions commises par la division Das Reich. L'exposition nous permet d'appréhender, entre autres, les rafles ayant eu lieu dans le Figeacois en mai 1944. En prolongement, nous irons visiter le village martyr d'Oradour-sur-Glane. Cette exposition donne vie localement à des phénomènes étudiés en cours d'un point de vue national et mondial. Elle permet aussi une approche des matériaux utilisés par l'historien. Les nombreuses archives présentées ici sont de ce point de vue intéressantes. (...) Pour moi, les mémoires sont intéressantes en tant que ressources, que matières premières pour faire l'Histoire. Mais celle-ci demande un recul et une analyse critique que n'ont pas les mémoires. En ce sens, je suis plus intéressé par une « nécessité d'Histoire » qu'un « devoir de mémoire ». Face à l'ampleur prise par la désinformation dans nos sociétés, il est important de sensibiliser les jeunes à l'Histoire, à ses méthodes et à ses mémoires multiples, afin de leur donner des clés de compréhension du monde actuel. »

Nuit Européenne des Musées

Invitation à un voyage musical en Égypte

Cet événement est toujours l'occasion pour le musée Champollion-Les Écritures du Monde et le musée d'Histoire de Figeac d'ouvrir grand leurs portes au public. **Le 17 mai prochain**, les visiteurs auront le loisir de (re)découvrir gratuitement leurs collections tout au long de la soirée.

Cette année, la nuit sera égyptienne grâce au **duo de flutistes franco-égyptien, Manon Ghobrial et Mina Ghobrial**. Ils proposeront une promenade musicale dans la maison natale du déchiffreur des hiéroglyphes, comme un fil tendu entre la France et l'Égypte. Grâce à leurs flûtes traversières mais aussi à des instruments traditionnels égyptiens

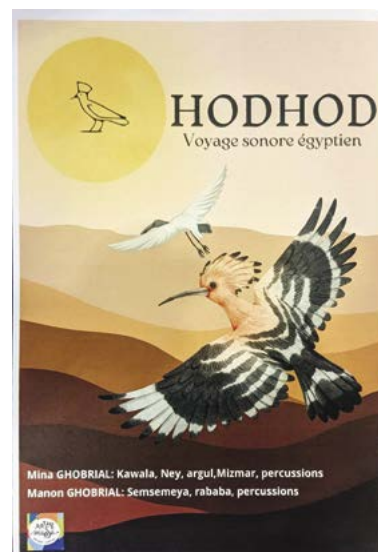
(arghul, ney, flsemsemeya, daf...), ils joueront des œuvres antiques, classiques et contemporaines. **Pour les plus jeunes et les amateurs de contes, le duo proposera le voyage sonore égyptien Hodhod.**

Un rendez-vous qui invite chacun à vivre **une expérience originale et conviviale** au cœur des musées de Figeac. Laissez-vous tenter...

**Samedi 17 mai – de 20h à minuit
Gratuit**

**Renseignements : 05 65 50 31 08
musee@ville-figeac.fr**

En savoir plus sur musee-champollion.fr



EXPOSITIONS

TOUJOURS VISIBLE...

L'art du trait de Chen Nan - Regard sur les caractères anciens chinois

Jusqu'au 25 mai, cette exposition inédite, dédiée au travail de l'artiste et chercheur Chen Nan, propose une **exploration visuelle de la civilisation chinoise**. Dans un dialogue entre design graphique, art contemporain et patrimoine culturel, ce dernier revisite et transforme les anciens caractères chinois en de véritables œuvres d'art. **Sculptures, œuvres plastiques et graphiques, vidéos interactives et installations numériques côtoieront les collections du musée.** Un parcours poétique entre tradition et modernité, qui conduit les visiteurs, accompagnés par la mascotte Léo, jusqu'à la place des Écritures. En clôture, des lectures seront proposées au public.

Tous les jours, sauf le lundi, de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Visites guidées adultes : les dimanches à 15h

En lien avec l'exposition, Enrico Perlo, sinologue, proposera une **conférence-lecture**, « *L'efficacité du trait* », **jeudi 22 mai à 18h au musée** (gratuite). Accompagnement musical par Cristina Mercuri.



© Chen Nan Studio

EN PRÉPARATION...

Hassan Massoudy

Quand le geste rencontre la couleur. D'un mouvement, à la fois libre et maîtrisé, **Hassan Massoudy** trace sur le papier des messages de paix, d'amour et de sagesse. Considéré comme **l'un des grands maîtres calligraphes de notre époque**, il a su perpétuer la tradition de la calligraphie arabe, tout en développant une œuvre très personnelle renouvelant profondément le genre.

À l'occasion d'une donation événement, le Musée Champollion – Les Écritures du Monde vous invite à une plongée dans l'œuvre d'Hassan Massoudy, où la force et la légèreté du geste, la puissance et la subtilité des couleurs sont au service de l'humanisme et de la poésie des auteurs qui l'inspirent.

Du 5 juillet au 2 novembre 2025



© tous droits réservés Hassan Massoudy

Vite dit

**Retrouvez prochainement
la programmation détaillée sur
figeac-theatre-festival.com**

FIGEAC EN FESTIVAL ! **De belles ambitions pour la 25^{ème} édition**

C'est en 2000 que le rêve de théâtre est devenu réalité pour la Ville de Figeac. Depuis 25 ans, Marcel Maréchal (CDN des Tréteaux de France), Olivier Desbordes et Michel Fau puis Véronique Do (Scenograph), tous ont participé à façonner un événement à l'image du théâtre qui y est présenté, à la fois exigeant et populaire, mettant à l'honneur acteurs, metteurs en scène et auteurs dans un rapport de partage privilégié avec le public.

Un nouveau chapitre s'ouvrira du 19 au 27 juillet 2025, la direction et l'organisation du festival étant confiées au Grand-Figeac et à l'Astrolabe. Avec **une double aspiration : poursuivre cette belle aventure et la réinventer à l'aune des enjeux artistiques et culturels de demain.**

Durant 9 jours, le théâtre résonnera sur la scène de la Cour du Puy ou au Palais Balène avec Denis Lavant, le Raoul Collectif, Hugues Duchêne, Benjamin Lazar, le Groupe Merci, Issam Rakyd-Ahrad, Frédérique Voruz, Hélène François, Pauline Bayle... Des artistes au service de textes de Beckett, Feydeau, Balzac, Emmanuel Adely, Sylvain Levey...

Afin de **nouer une relation « théâtre - terroir »**, plusieurs rendez-vous seront proposés au public. Un « avant-scène », programme de lecture intime avec les artistes sur la place des Écritures. Une « arrière-cour » festive autour d'un programme d'arts mêlés offert à chacun sur les places de la ville. Sans oublier le plateau radio des jeunes critiques de l'IUT « les Infiltré-es » sous la halle, un programme cinéma-théâtre et une librairie-théâtre.

- **Billetterie en ligne :** figeac-theatre-festival.com
- **Par téléphone :** 05 65 34 24 78
- **Sur place :** du 6 mai au 5 juillet : à l'Office de Tourisme - 05 65 34 06 25 / à partir du 7 juillet : à la Boutique du Festival, place Champollion

SALON DES COLLECTIONNEURS **Bientôt la 43^{ème} édition !**

Le Salon européen des Collectionneurs se tiendra comme à son habitude **le jeudi de l'Ascension, cette année le 29 mai, de 9h à 18h**. Près de 150 exposants, venus de toutes les régions françaises, seront présents à l'Espace François Mitterrand.

Cartes postales, philatélie, pièces de monnaie, capsules de champagne, vinyles, jouets et jeux anciens, figurines, fèves, poupées, livres anciens... Amoureux du passé, amateurs ou simples curieux pourront admirer, échanger, acquérir les objets de leur passion : la collection.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

En savoir plus sur : www.acfe46.fr



FI'JAZZ **Déjà la 4^{ème} édition !**

C'est désormais l'un des rendez-vous culturels incontournables du territoire : le festival de jazz de Figeac se déroulera cette année du 29 mai au 1^{er} juin.

De belles rencontres en perspective grâce à **une programmation riche et variée**, à découvrir en images sur le site internet dédié, ainsi que de nombreux événements autour du festival.

Parmi les musiciens et groupes à l'affiche : André Minvielle, Lucie Jahier - Javotte quartet, Baptiste Trotignon, Seasons trio, Shamade Swing trio ou encore la fanfare de rue Jazz Combo Box. En salles ou en plein air, ces artistes talentueux partageront avec le public, connaisseur ou néophyte, **des moments forts en émotions...**

Également tous les soirs après les concerts, rendez-vous est donné pour des **jam sessions** au restaurant-bar de la Monnaie, place Vival.

La billetterie est accessible depuis ce QR code et dans les offices de Tourisme du Grand-Figeac. Ne tardez pas à réserver vos places !

**Retrouvez la programmation
détaillée sur
www.festival-de-jazz-figeac.fr**



L'espace accordé à chaque tribune est proportionnel à la représentation politique de chaque groupe.

Élus Figeac Autrement

Et si on s'intéressait vraiment à nos quartiers

C'est sans doute ce que s'est dit la majorité municipale en lançant récemment une série de réunions de quartier. L'intention est louable : aller à la rencontre des habitants, écouter leurs préoccupations, recueillir leurs propositions.

Mais comment interpréter cette démarche qui intervient à moins d'un an des élections municipales ? Est-ce une véritable volonté d'échange et de co-construction ou simplement une manière de donner l'illusion d'une écoute attentive à l'approche du scrutin ?

Et surtout, que fera-t-on des résultats issus de ces réunions puisque le budget 2025 est en cours de vote, ce qui signifie que les éventuels projets suggérés par les citoyens ne pourront pas y être intégrés. Alors, ces rencontres sont-elles un exercice démocratique sincère ou une consultation sans réel impact sur les décisions municipales ?

Autre point : pourquoi cette démarche, pourtant présentée comme municipale, n'a-t-elle pas associé les élus des groupes minoritaires ? Lorsqu'on parle d'intérêt général, ne devrait-on pas privilégier le dialogue et la transparence plutôt que la seule vision de la majorité en place ?

Explication de M. le Maire : « *Vous n'auriez rien appris que vous ne sachiez déjà* ». Quel est l'intérêt dans ce cas de telles rencontres ? Faut-il comprendre que les besoins et attentes exprimés par les habitants sont parfaitement en phase avec les priorités déjà fixées par l'équipe en place ?

Quoi qu'il en soit, nous avons demandé à recevoir les synthèses réalisées suite à ces rendez-vous avec la population afin que les conclusions qui en ressortent soient en effet partagées et prises en compte de manière transparente.

Les conseillers municipaux : Philippe Brouqui, Christine Delestre, Arnaud Lafragette et Philippe Landrein.

Élus Vivre Figeac

L'heure des choix budgétaires

Nous devons sanctuariser les aides aux plus fragiles. L'accompagnement des jeunes, des familles, des seniors, des personnes porteuses de handicap, ... ne peut pas être remis en question (cantine, culture...). L'aide aux associations, vectrices de lien social, doit être maintenue et la répartition des subventions orientée en fonction des besoins et non des habitudes passées. La propreté de la ville est à prioriser.

A l'inverse, il est urgent que la municipalité arrête de faire de belles promesses qu'elle sait ne pas pouvoir

tenir. Alors que sur le rythme des années passées, Figeac peut réaliser 4M d'investissement par an, plus de 40M d'annonces ont été faites (passerelle, renaturation, Pratges, ...). Nous sommes convaincus du besoin d'un complexe sportif mais contre la maîtrise d'ouvrage au Grand-Figeac à hauteur de 10 M d'€ qui a été votée : la commune délègue la prise de décision mais reste le payeur !

Les conseillers municipaux : Patricia Gontier et Pascal Janot.

Élue Figeac Demain

La situation actuelle, de baisse des dotations de l'État aux communes, impose aux élus locaux d'adopter une gestion plus rigoureuse et plus transparente.

Cette contrainte va obliger les communes à revoir leurs priorités budgétaires et, surtout, elles devront se poser la question de l'efficacité de leurs décisions.

Une attention toute particulière devra également se porter sur les marchés publics dont les montants deviennent astronomiques et incompréhensibles.

La conseillère municipale : Aurélie Morel

Élus Figeac Ensemble - Majorité Municipale

Figeacoises, Figeacois,

A la lecture de ce bulletin consacré en grande partie au budget municipal que nous venons de voter, avec retard, vu les incertitudes et les péripéties frappant les gouvernements successifs, vous constaterez que malgré la crise nous avons pu sauvegarder les services au public du quotidien et également continuer à nous projeter vers l'avenir.

Les services du quotidien, ce sont tout d'abord assurer votre sécurité : comment prévenir, protéger, alerter et agir en cas de danger.

La convention Police municipale – Gendarmerie, en mutualisant nos forces en est une des réponses. Le retour d'expérience et les mises au point concernant notre plan communal de sauvegarde en est une autre. Bientôt ce seront 4 Policiers Municipaux secondés par 2 Agents de Surveillance de la Voie Publique qui seront en service sur des horaires étendus. L'extension des zones 30 km/h et 20 km/h correspond à une demande renouvelée d'apaisement de la circulation, y compris dans les quartiers, et nous en tenons compte avec des aménagements effectués ou à l'étude.

Les services du quotidien, ce sont les services autour de l'école et du jardin d'enfants : qualité des locaux, qualité de la restauration scolaire avec 30% de plus de Bio que ne l'exige la réglementation.

Les services du quotidien, ce sont les aménagements sportifs, de détente ou de loisir à proximité du centre-ville : nouveau parcours santé à Londieu, jeux d'enfants, skatepark et aménagement paysager sur le site protégé des Pratges.

Les services du quotidien ce sont aussi l'accueil en mairie concernant l'état civil et les services de l'eau, désormais fluidifiés par des prises de rendez-vous ; c'est encore la nouvelle possibilité de suivre en direct les débats du Conseil Municipal sur le site internet de la Ville. L'intervention des médiateurs, que ce soit le médiateur de l'eau, celui des litiges civils agréé par le tribunal (médiateur de justice), ou celui du tribunal administratif, facilite la résolution des conflits. Il en est de même pour le Point d'Accès au Droit qui voit ses missions étendues.

Figeac a la chance d'avoir un milieu associatif très riche (plus de 1 000 associations y ont leur siège). Dans notre budget, contrairement à d'autres collectivités qui ont procédé à des réductions de subventions, l'enveloppe qui leur est consacrée est maintenue à l'identique et les moyens pour leur permettre d'exercer leurs activités (mise à disposition de salles, prêt de matériel...) également. Les événements festifs et culturels sont un des ciments du bien vivre ensemble : notre budget leur consacre une bonne part avec toujours la préoccupation d'un accès facilité voire gratuit pour certaines manifestations ou parties de festivals qui se dérouleront en public : jazz, lectures, théâtre...

Nos préoccupations vont également vers l'emploi : aider les jeunes à se projeter vers l'avenir avec l'accueil de stagiaires dans nos différents services, mais aussi aider à l'organisation de différents forums comme le récent « Salon TAF » porté par la Région.

Nous projeter vers l'avenir c'est continuer à investir pour l'environnement et le confort de tous : rénovation énergétique des bâtiments communaux, aides complémentaires à celles de l'ANAH dans le cadre des réhabilitations des logements privés.

C'est aussi continuer à planter beaucoup d'arbres sur l'espace public et à entretenir notre patrimoine forestier.

L'eau est au centre de nos préoccupations. Celle que nous consommons fait l'objet d'investissements continus pour assurer sa qualité (traitements et surveillance renforcés, suppression des branchements plombés...) et sa quantité (lutte contre les fuites coûteuses, renouvellement de conduites, réaménagement de la prise d'eau potable et études d'interconnexion). L'eau que nous rejetons est aussi bénéficiaire d'investissements importants : bassin d'orage stockant temporairement les eaux polluées avant leur traitement par la station d'épuration, lutte contre les pollutions domestiques.

Enfin le grand cycle de l'eau, c'est-à-dire le Célé, est l'objet d'attentions particulières. Depuis de nombreuses années, sa qualité se détériore en raison notamment de pollutions domestiques et agricoles. Un grand travail a été effectué par le syndicat de rivière à ce titre, y compris pour lutter contre les inondations, mais il nous faut aujourd'hui prendre en compte un nouveau facteur : le réchauffement climatique. Cette nouvelle donnée nous impose un autre regard sur la quantité d'eau disponible à l'étiage et sur sa température qui, en s'élevant, compromet la survie des espèces de la rivière. Nous nous devons d'agir.

Être présents à vos côtés au quotidien, continuer à investir pour l'avenir de la Ville, maintenir les équilibres financiers dans un environnement national dégradé, tels sont les défis que l'équipe de la majorité municipale a encore relevés cette année.

Le Maire : André Mellinger

Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Antoine Soto, Pascal Bru, Anne Laporterie et Nathalie Faure.

Les conseillers municipaux (dont 8 délégués) : Michel Lavyssière, Hélène Lacipière, Reyda Sehlaoui, Marta Luis, Etienne Lemaire, Monique Larroque, Jean-Claude Stalla, Claude Gendre, Gilles Cros, Scarlett Allatre-Lacaille, Hélène Gazal, Frédéric Rubaud et Raymonde Lafon.

Je participe à l'effort collectif, je désherbe devant chez moi !

